



# Académie de Nantes

Info-  2nd degré

**CCMA du 24 mars 2022**

## Rupture conventionnelle

Le rectorat nous a présenté les statistiques détaillées des demandes pour 2020-2021. [Vous les trouverez ici](#). Nous n'avons pas les statistiques des accords et refus ni les détails pour les comprendre. C'est donc une vision incomplète qui nous est proposée.

Il faut surtout retenir qu'une demande de rupture conventionnelle se prépare et que c'est le projet professionnel sérieux et construit qui compte le plus. Demander une rupture sans avoir un projet solide et réfléchi semble conduire à l'échec. [Vous pouvez nous consulter](#) si vous envisagez une rupture conventionnelle. Nous pouvons vous accompagner et vous conseiller.

**La procédure actuelle est prévue pour durer 5 ans. Il s'agit d'une expérimentation et non d'un dispositif définitif.**

**Frais de santé et accident de service**

Nous avons interrogé le rectorat sur les délais de paiement des professionnels de santé suite à un accident de service (remplacement de lunettes cassées, par exemple).

**Il ne faut jamais faire l'avance des frais ni verser de caution.**

C'est l'employeur qui rembourse le professionnel directement.

[N'hésitez pas à nous faire remonter](#) les difficultés rencontrées dans ce cadre !



## Avancement accéléré

Pour l'académie , 75 maîtres ( sur 248 promouvables) ont été promus de façon accélérée ( gain d'un an) au 7<sup>ème</sup> échelon et 77 ( sur 259 promouvables ) au 9<sup>ème</sup> échelon. Il faut savoir que les avis "excellent" sont contingentés pour les directeurs et les IPR et seulement 30% des promouvables sont promus pour un gain très modeste à l'échelle d'une carrière. D'où la déception de nombreux collègues qui donnent le meilleur d'eux-mêmes mais ne sont pas promus. **Mais le but du PPCR n'est-il pas d'économiser sur les salaires plutôt que de reconnaître la valeur professionnelle ?**

Echelon	Accéléré	Ancienneté	Indice	Mensuel	Gain
5		2 a 6 m	476	2230.54	
6	2 ans	3 ans	492	2305.52	<b>899.76</b>
7		3 ans	519	2432.04	
8	2 a 6 m	3 a 6 m	557	2610.11	<b>2136.84</b>
9		4 ans	590	2764.75	

\* gain brut en euros

## Liste d'aptitude agrégation

Le nombre de promotions est en baisse : **20 cette année** (pour toute la France !) contre 24 l'année dernière.

Les candidats seront informés par courrier de la remontée ou non au ministère qui fait le choix des heureux promus.

Lesquels auront connaissance des résultats en septembre 2022 (au mieux !).

**Le Snec-CFTC demande l'augmentation du contingent de promotions.**



## Liste intégration certifiés

La liste d'intégration MA/AE en contrat définitif vers certifié permet à des maîtres de bénéficier de l'échelle de rémunération des certifiés sans passer par le concours. Il faut pour cela déposer un dossier (la procédure n'est malheureusement pas automatique). L'académie bénéficie de 90 promotions cette année et seulement 3 demandes recevables ont été étudiées.

Il reste pourtant 74 adjoints d'enseignement et 39 MA en contrat définitif qui sont concernés par la mesure. 87 promotions sont donc perdues !

**Le Snec-CFTC est intervenu pour expliquer le refus de nombreux maîtres pour utiliser cette possibilité par rapport au vécu de l'inspection. Il a demandé au rectorat que cette réalité soit prise en compte pour aider les maîtres concernés à faire progresser leur rémunération. Le représentant des corps d'inspection a confirmé notre analyse et expliqué que les inspecteurs réfléchissaient pour aider les personnes concernées.**

## Congé de formation professionnelle

Le nombre de demandes a augmenté cette année, surtout en second degré. La CCMA a donc ouvert une liste complémentaire. Ce qui signifie que **les personnes sur cette liste sont susceptibles de pouvoir bénéficier du congé si des heures sont libérées sur la liste principale**. C'est donc le rang qui détermine la probabilité. [Consultez-nous pour en savoir plus.](#)

Il faut noter qu'un agent qui bénéficie d'un congé de formation professionnelle **doit une période de travail équivalente à trois fois la durée du**



**congé ou le remboursement des indemnités versées si elle quitte la fonction publique.**

Sauf si une demande de dispense reçoit une réponse favorable. Lors de cette CCMA deux maîtres ont bénéficié de cette dispense de remboursement.

Nous vous proposons un bilan des demandes de congés pour l'année scolaire 2020-2021 (ils se préparent l'année précédente). [Cliquez ici](#).

## Vos élus Snec-CFTC en CCMA

**Isabelle MOREAU**

Professeure de lettres classiques  
Collège Richelieu  
La Roche sur Yon (85)



**Philippe GROUSSARD**

Professeur de Lettres-Histoire  
Lycée Haute-Follis  
Laval (53)



**Charlotte PETIT**

Professeure d'Histoire Géographie  
Collège Saint Benoît  
Angers (49)



## Dominique CAILLE

Professeur d'Histoire Géographie  
Lycée Saint Dominique  
Saint Herblain (44)



### Le syndicalisme est une force !

Le syndicalisme est à l'origine, en France, des congés payés, des grandes lois sociales, de l'amélioration des conditions de travail.

Se syndiquer, c'est **soutenir le dialogue social** et **créer une solidarité au service des plus fragiles et des plus précaires.**

L'adhésion découverte est **proportionnelle aux revenus** et de **50% du tarif normal la première année.**

Elle offre de nombreux services et avantages.

[Rejoignez nous en cliquant ici](#)



*Plus forts  
ensemble !*



**Adhérer au S nec-CFTC**



